

Objet : Conseil de département DETS (visioconférence)

Date : 17 juin 2022

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : C. Bergerot, E. Burgaud, E. Dubesset, M. Lamarche, S. Niquege, M. Portillot, K. Van den Bergh.

Représentés : C. Bordère, C. Le Guay, N. Llesta-Ferran

Excusés : 1

Absents :

Invités permanents présents : Olivier Décima, Alain Parient, Clémence Boinot, Sonia Castrale-Bela, Laurette Grall.

Ordre du jour

- Validation du CR du précédent conseil
- Point projet PAGU
- Thèses internationales - attribution des crédits
- Workshop sur les publications en langue étrangère.
- Révision des statuts du département
- Eméritats
- Questions diverses

Olivier Décima directeur du département préside la séance.

Début de la séance 9h04.

Suite à de nombreux échanges par mail au sujet des délais de prévenance pour fixer les dates des conseils, Olivier Décima indique qu'un calendrier prévisionnel sera proposé aux conseillers, dès la rentrée prochaine. Il souligne également, que les dates de conseil sont généralement calées sur les échéances de l'Université de Bordeaux, et que selon les variations de ce dernier, certaines dates fixées en avance devront être modifiées en dernières minutes, et en conséquence.

1- Approbation du compte rendu du conseil du 14 avril 2022

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Le compte rendu du conseil du 14 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2- Point projet PAGU

Olivier Décima présente le Projet d'Aide à la Gestion des Unités (PAGU). Il s'agit d'un projet exploratoire dans lequel le département DETS s'est investi pour essayer de pallier au manque de ressources humaines dans le soutien et l'appui aux unités DETS. Ce projet vise à décroquer l'appui à la recherche, afin d'optimiser les services supports rendus aux unités. En tant que « précurseur », c'est aussi l'occasion de mener une politique RH plus offensive et de pouvoir prétendre à des demandes de postes.

Laurette Grall, RAF du département, présente rapidement les différentes étapes du projet PAGU. La phase qui vient de s'achever, est la rencontre des équipes de direction et d'appui au sein des unités afin de mener une analyse quantitative sur les activités menées. C'est en écoutant les équipes, que les besoins sont identifiables, et c'est aussi un moyen d'être au plus proche du terrain, et de la recherche en unité.

La prochaine étape est un passage en comité technique pour avis. Les prochaines étapes de définition du PAGU et de sa mise en place seront communiquées en conseil.

3- Thèses internationales - attribution des crédits

Les demandes de soutiens sont au nombre de 10, pour un total de 8 435 € (tableau récapitulatif en PJ).

Olivier Décima rappelle que le montant de l'enveloppe était de 6500 €. Il indique que le département dispose de reliquats, de ce fait, il est plutôt favorable à répondre positivement à l'intégralité des demandes.

Il propose au conseil de répondre positivement à l'ensemble des demandes, au titre du soutien aux soutenances de thèses internationales.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Toutes les demandes seront satisfaites.

4- Workshop sur les publications en langue étrangère.

Le workshop sur les publications en langue étrangère aura lieu le 06 octobre 2022.

Les intervenants sont :

- Philippe Martin COMPTRASEC
- Loïc Lerouge du COMPTRASEC
- Carolina Cerda-Guzman du CERCCLÉ

L'idée est de démystifier les publications en langue étrangère.

L'objectif de ce workshop est de faire dialoguer les publiants en langues étrangères avec ceux qui n'osent pas encore, en les incitant, les encourageant et en leur communiquant les bonnes pratiques, et astuces pour y parvenir.

5- Révision des statuts du département

Compte tenu de difficultés de fonctionnement statutaire remontées dans certains départements, la vice-présidence Recherche a saisi l'occasion et a demandé à tous les départements de s'interroger sur les modifications qu'ils souhaiteraient apporter à leurs statuts après 4 ans d'existence.

Olivier décima n'a pas identifié d'élément demandant modification.

La possibilité de donner procuration pour se faire représenter en l'absence du titulaire et du suppléant ne figure pas dans les statuts. Les conseillers suggèrent de l'ajouter de manière à ce que ce soit explicite pour tout le monde

6- Eméritats

Laurette Grall, fait un point des nouveautés de la campagne Eméritat 2022-2023. Elle évoque l'allongement de la durée qui passe de 3 ans à 5 ans pour les premières demandes, et, de 1 an à 5 ans pour les renouvellements, pour une durée maximum de 15 ans. L'octroi d'un statut d'émérite sera également couplé à l'élaboration d'une convention de collaborateur bénévole entre l'émérite et l'unité. Le département reviendra vers les unités d'ici la fin de l'été pour les établir.

Les demandes de renouvellement sont :

Nom	Prénom	Laboratoire	Avis du directeur d'unité
BELANGER	Michel	CRDEI	Favorable
DU BOIS DE GAUDUSSON	Jean	CERCCLÉ	Très favorable
DUPRAT	Jean-Pierre	ILD	Très favorable
DUSSOUY	Gérard	IRM	Favorable
GALLINATO -CONTINO	Bernard	IRM	Très favorable
LABORDE	Jean-Pierre	COMPTRASEC	Très favorable
MILACIC	Slobodan	IRM	Très favorable

Les premières demandes sont :

(Enseignants chercheurs admis à la retraite entre le 01/09/2022 et 31/08/2023)

Nom	Prénom	Laboratoire	Avis du directeur d'unité
CHERUBINI	Bernard	IRM	Très favorable
VINCENT	Brigitte	CERCCLÉ	Très favorable

Dans le cadre de ces premières demandes, Madame Marie-Thérèse Viel de l'ILD, ne souhaite pas candidater. Son souhait sera transmis au pôle RHDS.

Olivier Décima propose de donner un avis favorable à toutes les demandes d'éméritat.

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

Toutes les demandes d'éméritat reçoivent un avis favorable.

6- Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion : 29 juin 2022